



FEVRIER 2022 N°02

INFOS MAIRIE

SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Les résultats des élections municipales
- Hommage à M. Jean-Jacques BARBAUX
- Commémoration du 19 mars 1962
- Campagne de bouchage des trous
- Association les Jeunes d'autrefois
- Café citoyen du 26 mars 2022
- Inscription listes électorales
- Saisine par voie électronique
- Festival bri' Art

LE MOT DU MAIRE

Chères neufmonastériennes, chers neufmonastériens,

Ce dimanche 6 février, les urnes ont de nouveau parlé. Nous sommes élus pour la seconde fois depuis mars 2020 avec 12 sièges sur les 15 disponibles. Il est d'ailleurs dommage que les trois conseillers de l'opposition ne se soient pas présentés lors de ce nouveau conseil d'installation.

Notre liste « Vivre Ensemble » a été confirmée pour gérer la commune. C'est pour nous, élus, encore une fois un témoignage de confiance et un socle de légitimité. Je tiens à remercier les personnes qui se sont déplacées pour voter, démontrant ainsi leur intérêt pour notre village et faisant vivre la démocratie dans notre commune. Merci aussi à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour mieux nous faire connaître, qui ont cru en nous, qui nous ont adressé des témoignages de sympathie et d'encouragements. Bien sûr, nous pensons également aux personnes qui ont fait un autre choix. Nous sommes les élus de toutes et tous et ce, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance.

Ces élections nous ont un peu ralenti il est vrai, mais la dynamique que nous avons impulsée en début de mandat est toujours présente. Nous continuons à avancer sur les nombreux projets au service de notre village.

Au plaisir de vous rencontrer.

Ludovic POUILLLOT

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 6 FÉVRIER 2022

RÉSULTATS

LISTE	Conduite par	Nombre de voix	Pourcentage (des suffrages exprimés)
VIVRE ENSEMBLE	Ludovic POUILLOT	218	56,77 %
NOUVEL HORIZON	Bernard Carmona	166	43,23 %

HOMMAGE À M. JEAN-JACQUES BARBAUX



Le vendredi 25 février 2022 à 10 H 30, une gerbe sera déposée devant la plaque commémorative place Jean-Jacques Barbaux devant l'école en présence de M. Le Maire, Ludovic POUILLOT, de Laurence BARBAUX, du conseil municipal, et de Mme Daisy LUCZAK, vice-présidente du conseil départemental. Cette cérémonie sera suivie d'un dépôt de gerbe du président du département de Seine-et-Marne, M. Jean-François PARIGI, ainsi que des membres du conseil départemental, à 11 H 00 au cimetière.

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 19 mars 2022 à 9 H 00 devant la mairie pour commémorer les 60 ans de la Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc.



CAMPAGNE DE REBOUCHAGE DES TROUS



Le mois de janvier a donné lieu à une campagne de rebouchage des trous de la voirie. Nos agents techniques ont réalisé des travaux de rebouchage des trous de la voirie communale avec de l'enrobé à froid. 25 tonnes d'enrobé pour un coût de 5 000 € (incluant l'enrobé, la livraison et la location du compacteur).

En décembre, une première phase de rebouchage avec de l'enrobé à chaud avait été effectuée avec déjà 16 tonnes utilisées pour également 5 000 €.

ASSOCIATION « LES JEUNES D'AUTREFOIS »

Bonjour à toutes et à tous jeunes et moins jeunes.

Pour fêter ses 20 ans de création, notre association «les Jeunes d'Autrefois» s'est réunie au restaurant le National 4 le samedi 5 février dernier.

Nous vous proposons de nous retrouver pour le concours de belote le 5 mars prochain, nous organisons également une sortie journée avec repas et croisière sur la Marne le 22 avril. Notre association étant dynamique et voulant aller de l'avant, nous recrutons. Venez nous rejoindre le mardi après-midi dans la salle des associations pour taper la belote et autres jeux accompagnés d'un goûter !

Pour le bureau, Michel Herbelin,
01 64 07 92 07

LE CAFÉ CITOYEN DU 26 MARS 2022

Chaque café citoyen est un moment de rencontre d'habitants qui veulent échanger avec leurs élus.

C'est aussi une méthode pour faire émerger la parole de tous : de la bienveillance dans les échanges, autour d'un petit déjeuner et surtout des propositions concrètes à l'échelle du village.

Nous vous proposons de nous retrouver le samedi 26 mars 2022 à 10 h 30 dans la salle du conseil de la mairie.



A cette occasion, l'équipe municipale a le plaisir de convier les médaillés du travail.

Nous invitons également les nouveaux habitants à venir rencontrer la municipalité, les représentants des associations et ainsi prendre connaissance des différents projets de notre commune.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Le 4 mars prochain, il ne sera plus possible de s'inscrire sur les listes électorales. Une inscription pourtant cruciale qui vous permettra de voter à l'élection présidentielle les 10 et 24 avril prochains, ainsi qu'aux élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Pour vérifier si vous êtes bien inscrits sur une liste électorale, il y a deux solutions. Il est possible soit de contacter sa mairie, soit de remplir le formulaire en ligne (<https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>), en mentionnant le nom de votre commune, votre nom et prénom ainsi que votre date de naissance. Si l'inscription électorale est confirmée, le site vous rappellera votre numéro de bureau de vote, son adresse ainsi que votre numéro national d'électeur. Si vous n'êtes pas inscrits, vous avez jusqu'au 2 mars en ligne pour le faire, et jusqu'au 4 mars par voie postale.



SAISINE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (SVE) POUR LES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

A partir du 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.

Pour déposer votre demande, vous devez télécharger le formulaire CERFA adéquat, puis compléter ledit formulaire en joignant toutes les pièces et plans demandés, puis envoyer l'ensemble uniquement à l'adresse électronique suivante : urbanisme@mairie-neufmoutiers.fr

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rendre dans la rubrique "urbanisme" du site internet de la commune, à l'adresse suivante :

<https://www.neufmoutiers-en-brie.fr/urbanisme>

FESTIVAL BRI' ART

FESTIVAL BRI' art
10^e anniversaire
DU 16 MARS AU
18 AVRIL 2022

• RECHERCHE •
BENEVOLES

BENEVOLAT
A PORTEE
DE CLIC

**LES GALOPINS EN ASSOCIATION AVEC LES
REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES**

DU 16/03/2022 AU 18/04/2022	FESTIVAL BRI'ART	CLINIQUE FSEF DE NEUFMOUTIERS EN BRIE
--------------------------------------	---------------------	--

Pour financer le reste à charge des classes découvertes 2022 de l'école Daniel Balavoine, nous recherchons des bénévoles pour tenir la buvette lors du Festival Bri'Art.
Quelques heures de votre temps pour aider les enfants à partir en voyages.
Pour cela inscrivez-vous de manière ferme et définitive :
https://doodle.com/poll/w4i4n54dq5dnautn?utm_source=poll&utm_medium=link